

ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Commission de la culture et de l'éducation

Rapport

Auditions publiques relatives aux pétitions concernant les
cours d'éducation à la sexualité

Procès-verbal de la séance du 29 novembre 2010

et

Recommandations

Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 1961-20101208

QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU LUNDI 29 NOVEMBRE 2010	1
ORGANISATION DES TRAVAUX.....	2
AUDITIONS	2
Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel de l'Estrie	2
M ^{me} Jocelyne Cyr et M ^{me} Miruna Necula	2
D ^{re} Édith Guilbert	2
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.....	3

ANNEXES

- I. Ordre du jour
- II. Liste des documents déposés
- III. Procès-verbaux des séances de travail des 2 et 29 novembre 2010
 Procès-verbal du comité directeur du 6 décembre 2010
- IV. Rapport

Séance du lundi 29 novembre 2010

Mandat : Auditions publiques relatives aux pétitions concernant les cours d'éducation à la sexualité (Décision de la Commission le 2 novembre 2010)

Membres présents :

M. Marsan (Robert-Baldwin), président

M. Boucher (Johnson) en remplacement de M. Blanchet (Drummond)

M^{me} Charbonneau (Mille-Îles)

M^{me} Richard (Marguerite-D'Youville), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'éducation primaire et secondaire

M. Robert (Prévost)

M^{me} St-Amand (Trois-Rivières)

Témoins (par ordre d'intervention) :

Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel de l'Estrie :

M^{me} Yémisse Alvarez, directrice

M^{me} Marjorie Roireau, intervenante en prévention et sensibilisation

M^{me} Josée Ancil, consultante

M^{me} Jocelyne Cyr et M^{me} Miruna Necula

D^{re} Édith Guilbert

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport :

M^{me} Denise Gosselin, directrice générale des services de soutien aux élèves

M^{me} Liette Picard, directrice des services éducatifs complémentaires et de l'intervention en milieu défavorisé

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 14 h 02, M. Marsan (Robert-Baldwin) déclare la séance ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission.

M^{me} la secrétaire informe la Commission du remplacement.

M. le président donne lecture de l'ordre du jour (annexe I).

AUDITIONS

Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel de l'Estrée

À 14 h 04, la Commission entend l'exposé du Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel de l'Estrée.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentantes de l'organisme.

À 15 h 08, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

M^{me} Jocelyne Cyr et M^{me} Miruna Necula

À 15 h 09, la Commission entend l'exposé de M^{me} Cyr et de M^{me} Necula.

S'ensuit un échange entre la Commission et les témoins.

À 16 h 01, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

D^{re} Édith Guilbert

À 16 h 02, la Commission entend l'exposé de D^{re} Guilbert.

S'ensuit un échange entre la Commission le témoin.

À 16 h 59, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

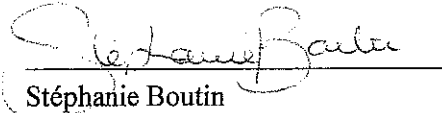
À 16 h 59, la Commission entend l'exposé du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

S'ensuit un échange entre la Commission les représentantes de l'organisme.

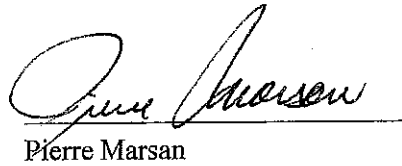
M. le président dépose le document coté CCE-036 (annexe II).

À 18 h 07, M. le président lève la séance et la Commission suspend ses travaux quelques instants avant de se réunir en séance de travail.

La secrétaire de la Commission,


Stéphanie Boutin

Le président de la Commission,


Pierre Marsan

SB/ml

Québec, le 29 novembre 2010

ANNEXE I

Ordre du jour

ANNEXE II

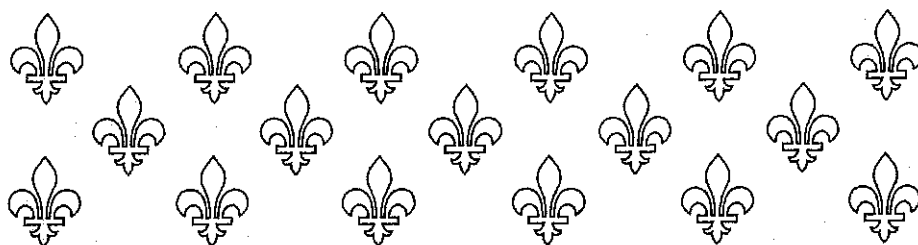
Liste des documents déposés

Liste des documents déposés

Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel de l'Estrée. *Phénomène de la sexualisation : Guide des pistes d'action*. 24 mai 2007. 21 p. Déposé le 29 novembre 2010. CCE-036

ANNEXE III

Procès-verbaux des séances de travail et du comité directeur



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Commission de la culture et de l'éducation

Procès-verbal

de la séance de travail du 2 novembre 2010

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des
pétitions n^{os} 1800-20101021 et 1801-20101021 concernant les
cours d'éducation à la sexualité

QUÉBEC

Séance de travail du mardi 2 novembre 2010

Mandat : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions n^{os} 1800-20101021 et 1801-20101021 concernant les cours d'éducation à la sexualité

Membres présents :

M. Marsan (Robert-Baldwin), président

M^{me} Charbonneau (Mille-Îles)

M. Kelley (Jacques-Cartier)

M. Lehouillier (Lévis)

M. Pigeon (Charlesbourg)

M^{me} Richard (Marguerite-D'Youville), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'éducation primaire et secondaire

M. Robert (Prévost)

M^{me} St-Amand (Trois-Rivières)

M^{me} Vallée (Gatineau)

Autre député présent :

M. Boucher (Johnson)

La Commission se réunit à la salle RC. 171 de l'hôtel du Parlement.

À 18 h 04, M. Marsan (Robert-Baldwin) déclare la séance ouverte.

1. Ouverture de la séance

M. le président rappelle l'objet de la séance.

Il est convenu de permettre à M. Boucher (Johnson) de participer à la séance.

2. Discussion et décision au sujet des pétitions n^{os} 1800-20101021 et 1801-20101021 déposées par M. Boucher (Johnson) et M^{me} Richard (Marguerite-D'Youville) concernant les cours d'éducation à la sexualité

M. Boucher (Johnson) et M^{me} Richard (Marguerite-D'Youville) présentent les pétitions qui ont été déposées à l'Assemblée nationale.

M. Marsan (Robert-Baldwin) propose la motion suivante :

QU'EN vertu de l'article 64.4 du Règlement, la Commission de la culture et de l'éducation se saisisse des pétitions présentées par le député de Johnson et la députée de Marguerite-D'Youville concernant les cours d'éducation à la sexualité (1800-20101021 et 1801-20101021).

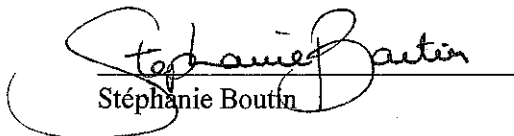
Après débat, la motion est adoptée à l'unanimité des voix de chaque groupe parlementaire.

M^{me} la secrétaire présente un document d'informations sur l'éducation sexuelle à l'école. Une discussion s'engage sur les différents experts qui pourraient être entendus en commission sur cette question. Il est convenu que les personnes suivantes seront convoquées : D^r Réjean Thomas, D^{re} Édith Guilbert, un représentant du Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) de l'Estrie ainsi qu'un représentant du ministère de la Santé et des Services sociaux. Ces personnes seront entendues dans le cadre d'une séance de travail. La durée totale de chaque audition sera de 60 minutes, comprenant l'exposé de l'intervenant (20 minutes) et les échanges avec les membres de la Commission.

Il est convenu que la Commission délègue l'organisation de ce mandat à son comité directeur.

À 18 h 45, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,


Stéphanie Boutin

Le président de la Commission,


Pierre Marsan

SB/ml

Québec, le 3 novembre 2010

ANNEXE I

Ordre du jour



TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE – PREMIÈRE SESSION

Commission de la culture et de l'éducation

SÉANCE DE TRAVAIL

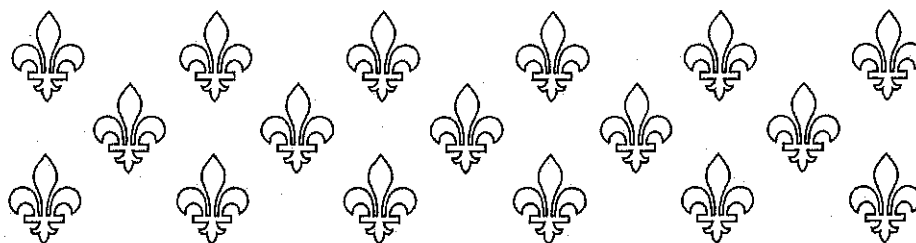
Le mardi 2 novembre 2010

Salle RC. 171 de l'hôtel du Parlement
18 h à 19 h

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Discussion et décision au sujet des pétitions n^{os} 1800-20101021 et 1801-20101021 déposées par M. Boucher (Johnson) et M^{me} Richard (Marguerite-D'Youville) concernant les cours d'éducation à la sexualité.
3. Levée de la séance.

Le 1^{er} novembre 2010



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Commission de la culture et de l'éducation

Procès-verbal

de la séance de travail du 29 novembre 2010

Préparer les auditions relatives aux pétitions concernant les
cours d'éducation à la sexualité

QUÉBEC

Séance de travail du lundi 29 novembre 2010

Mandat : Préparer les auditions relatives aux pétitions concernant les cours d'éducation à la sexualité (Décision de la Commission le 2 novembre 2010)

Membres présents :

M. Marsan (Robert-Baldwin), président

M. Boucher (Johnson) en remplacement de M. Blanchet (Drummond)

M^{me} Charbonneau (Mille-Îles)

M^{me} Richard (Marguerite-D'Youville), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'éducation primaire et secondaire

M. Robert (Prévost)

Autres personnes présentes :

M^{me} Marie-Christine Fillion, conseillère politique, Service de recherche du Parti québécois

M^{me} Michèle Rioux, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

La Commission se réunit à la salle RC. 171 de l'hôtel du Parlement.

À 13 h 35, M. Marsan (Robert-Baldwin) déclare la séance ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président rappelle l'objet de la séance de travail.

M^{me} la secrétaire informe la Commission du remplacement.

Il est convenu de permettre à M^{me} Fillion d'assister à la séance.

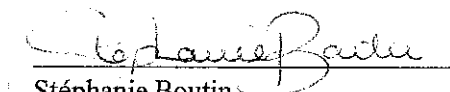
M^{me} Rioux présente le document de soutien qu'elle a préparé en vue des auditions.

Une discussion s'engage.

À 13 h 56, M. le président suspend les travaux de la Commission pour quelques instants avant d'entreprendre les auditions publiques.

La secrétaire de la Commission,

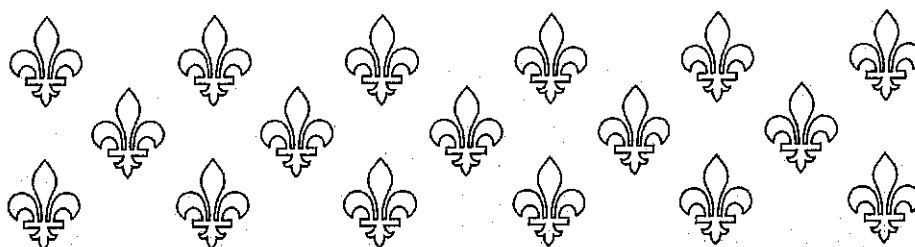
Le président de la Commission,


Stéphanie Boutin


Pierre Marsan

Québec, le 30 novembre 2010

SB/ml



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Commission de la culture et de l'éducation

Procès-verbal

de la séance de travail du 29 novembre 2010

Statuer sur les observations, conclusions et recommandations
à la suite des auditions publiques relatives aux pétitions
concernant les cours d'éducation à la sexualité

QUÉBEC

Séance de travail du lundi 29 novembre 2010

Mandat : Statuer sur les observations, conclusions et recommandations à la suite des auditions publiques relatives aux pétitions concernant les cours d'éducation à la sexualité (Décision de la Commission le 2 novembre 2010)

Membres présents :

M. Marsan (Robert-Baldwin), président

M^{me} Charbonneau (Mille-Îles)

M^{me} Richard (Marguerite-D'Youville), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'éducation primaire et secondaire

M. Robert (Prévost)

M^{me} St-Amand (Trois-Rivières)

Autre député présent :

M. Boucher (Johnson)

Autres personnes présentes :

M^{me} Marie-Christine Fillion, conseillère politique, Service de recherche du Parti québécois

M^{me} Michèle Rioux, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 18 h 18, M. Marsan (Robert-Baldwin) déclare la séance ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président rappelle l'objet de la séance de travail.

Il est convenu de permettre à M. Boucher (Johnson) de participer à la séance.

Il est convenu de permettre à M^{me} Fillion d'assister à la séance.

1. Statuer sur les observations, conclusions et recommandations à la suite des auditions sur la pétition concernant les cours d'éducation à la sexualité

Une discussion s'engage sur les auditions qui ont eu lieu ce jour.

Il est convenu que des observations, conclusions et recommandations feront partie du rapport que la Commission déposera avant la fin de la période de travaux parlementaires actuelle, idéalement le mercredi 8 décembre 2010. La rédaction de ce rapport sera confiée à M^{me} Rioux ainsi qu'au comité directeur et il sera transmis aux membres de la Commission ainsi qu'à M. Boucher (Johnson) pour commentaires.

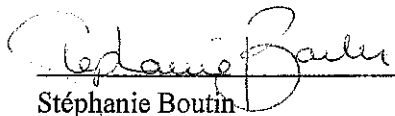
Chaque membre devra faire part de ses commentaires, le cas échéant, à la secrétaire de la Commission. Il est convenu que le comité directeur adoptera la version finale du rapport.

Une discussion s'engage sur le contenu du projet de rapport qui sera élaboré. Après discussion, les membres conviennent que le rapport contiendra notamment un résumé des auditions ainsi que deux recommandations. Ces recommandations se formuleront de la façon suivante :

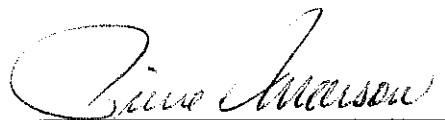
- La Commission de la culture et de l'éducation recommande au gouvernement, par la voie du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, de concert avec le ministère de la Santé et des Services sociaux, qu'un programme obligatoire d'éducation à la sexualité soit élaboré et offert du préscolaire jusqu'à la fin du secondaire et qu'il s'inscrive dans le curriculum d'études actuel, notamment au secondaire, dans le cours de sciences et technologie, le cours d'éthique et de culture religieuse et le cours d'éducation physique et à la santé.
- La Commission recommande aussi au gouvernement de s'assurer d'une formation obligatoire adéquate pour les personnes qui offriront les cours d'éducation à la sexualité et que cette formation s'insère dans la formation des maîtres.

À 18 h 40, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

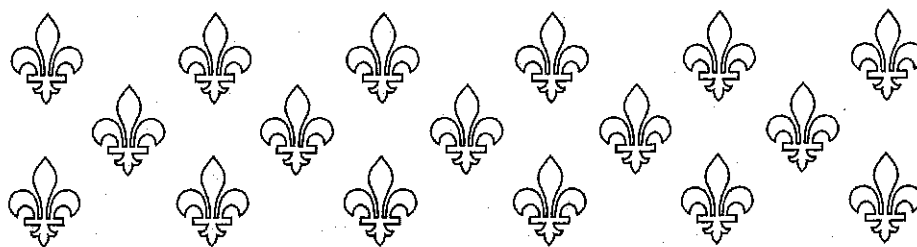

Stéphanie Boutin

Le président de la Commission,


Pierre Marsan

Québec, le 29 novembre 2010

SB/ml



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Commission de la culture et de l'éducation

Procès-verbal

de la réunion du comité directeur du 6 décembre 2010

Statuer sur les observations, conclusions et recommandations à la
suite des auditions relatives aux pétitions concernant les cours
d'éducation à la sexualité

QUÉBEC

Réunion du lundi 6 décembre 2010

Objet : Statuer sur les observations, conclusions et recommandations à la suite des auditions publiques relatives aux pétitions concernant les cours d'éducation à la sexualité

Membres présents :

M. Marsan (Robert-Baldwin), président

M. Curzi (Borduas), vice-président

M^{me} Stéphanie Boutin, secrétaire de la Commission

Autre personne présente :

M^{me} Michèle Rioux, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

Le comité directeur se réunit à 18 h 05, à la salle RC. 171 de l'hôtel du Parlement.

M. le président rappelle l'objet de la réunion.

M. le président souligne l'excellent travail effectué par M^{me} Rioux dans le cadre de ce mandat.

1. Statuer sur les observations, conclusions et recommandations à la suite des auditions relatives aux pétitions concernant les cours d'éducation à la sexualité

Une discussion s'engage relativement au projet de rapport rédigé par M^{me} Rioux et soumis aux membres de la Commission le 2 décembre 2010 par M^{me} la secrétaire.

Il est convenu de discuter du projet de rapport par section.

Introduction

Après discussion, il est convenu de n'apporter aucune modification à cette section.

Auditions publiques

Après discussion, il est convenu de n'apporter aucune modification à cette section.

Discussion générale

Après discussion, il est convenu de modifier la dernière phrase du premier paragraphe de la façon suivante : remplacer les mots « L'enrichissement de ces contenus » par les mots « L'élaboration d'un programme d'éducation à la sexualité »;

Conclusions et recommandations

Après discussion, il est convenu de n'apporter aucune modification à cette section.

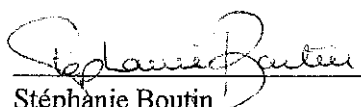
Le projet de rapport, amendé, est adopté.

Après discussion, il est convenu que le rapport sera transmis aux personnes et organismes qui ont été entendus dans le cadre de ce mandat, de même qu'à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, au ministre de la Santé et des Services sociaux ainsi qu'à l'Association de parents.

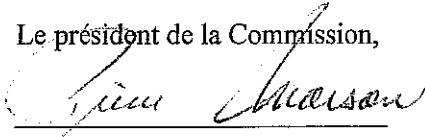
M^{me} la secrétaire présente le projet de communiqué de presse qu'elle a rédigé. Après discussion, ce projet de communiqué est approuvé et les membres conviennent qu'il sera diffusé le jour du dépôt du rapport à l'Assemblée nationale.

La réunion est levée à 18 h 20.

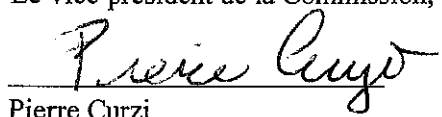
La secrétaire de la Commission,


Stéphanie Boutin

Le président de la Commission,


Pierre Marsan

Le vice-président de la Commission,


Pierre Curzi

Québec, le 6 décembre 2010

ANNEXE IV

Rapport



Place aux citoyens

Étude des pétitions n° 1800-20101021 et n° 1801-20101021 concernant les cours d'éducation à la sexualité

RAPPORT

DÉCEMBRE 2010

COMMISSION DE LA CULTURE
ET DE L'ÉDUCATION

ABC

assnat.qc.ca



LES MEMBRES ET LES COLLABORATEURS DE LA COMMISSION DE LA CULTURE ET DE L'ÉDUCATION

Le président

M. Marsan (Robert-Baldwin)

Le vice-président

M. Curzi (Borduas)

Les membres

M. Boucher (Johnson) en remplacement de M. Blanchet (Drummond)

M^{me} Charbonneau (Mille-Îles)

M. Kelley (Jacques-Cartier)

M. Lehouillier (Lévis)

M. Pigeon (Charlesbourg)

M^{me} Richard (Marguerite-D'Youville), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'éducation primaire et secondaire

M. Robert (Prévost)

M^{me} Roy (Lotbinière)

M^{me} St-Amand (Trois-Rivières)

M^{me} Vallée (Gatineau)

Secrétaire de la Commission

M^{me} Stéphanie Boutin

Agente de recherche

M^{me} Michèle Rioux

Agente de secrétariat

M^{me} Madeleine Lévesque

INTRODUCTION

Le 29 novembre 2010, la Commission de la culture et de l'éducation a entendu les initiateurs de deux pétitions du Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel de l'Estrie relatives à l'instauration de cours d'éducation à la sexualité. À cette occasion, elle a également rencontré des experts des domaines de l'éducation ainsi que de la santé et des services sociaux.

AUDITIONS PUBLIQUES

D'abord, les trois intervenantes du Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel de l'Estrie ont rappelé aux parlementaires qu'il est important d'offrir une éducation sexuelle aux enfants et aux jeunes, compte tenu de l'évolution de leur sexualité (pornographie, violence sexuelle, etc.). À partir d'exemples concrets visant à sensibiliser les jeunes aux rapports égalitaires hommes/femmes, leurs expériences misent sur le développement du sens critique des jeunes à travers différentes activités de prévention et de sensibilisation. Ils sont ainsi en mesure d'adopter une approche saine et sécuritaire, mais aussi d'établir des relations amoureuses harmonieuses et respectueuses. Les intervenantes ont constaté qu'il n'y a plus de place pour de l'animation en milieu scolaire. En effet, la demande a décru depuis que les cours de formation personnelle et sociale au secondaire ont été retirés de la grille horaire. Mais les questions des jeunes demeurent.

Puis, M^{me} Jocelyne Cyr, commissaire à la Commission scolaire de Montréal, et M^{me} Miruna Necula, étudiante, ont présenté une initiative de jeunes en vue de mieux connaître leurs besoins dans leur milieu en matière d'information et d'éducation à la sexualité dans un contexte multiculturel. Un espace sécuritaire pour le développement des jeunes demeure le résultat de cette étude.

Ensuite, D^{re} Édith Guilbert, médecin spécialiste à la Direction de la santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale, a démontré l'importance de trouver les moyens de donner une éducation sexuelle aux jeunes. En prenant l'exemple des Pays-Bas, D^{re} Guilbert a insisté sur le fait que « l'éducation scolaire et l'éducation à la sexualité prennent leurs assises sur des déterminants communs : estime de soi, affirmation de soi, connaissance de soi, résistance à la pression d'autrui, développement de l'esprit critique, empathie, compétence à résoudre des problèmes, développement de compétences sociales ». Elle dit déplorer une certaine confusion quant aux stratégies à adopter sur le plan local pour offrir ce type d'éducation. De plus, elle soulève le malaise des intervenants en milieu scolaire à cet égard.

Enfin, les deux représentantes du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ont expliqué les actions qui sont déjà en vigueur en matière d'éducation sexuelle. Elles mentionnent qu'une consultation a été réalisée sur ce sujet auprès des intervenants du milieu scolaire et du milieu de la santé au cours de l'automne 2010 en vue d'élaborer un programme et des contenus à intégrer dans le curriculum d'études actuel. De plus, elles ont insisté sur l'importance de faire un rappel des responsabilités quant à l'offre de cours d'éducation à la sexualité à l'école.

DISCUSSION GÉNÉRALE

L'audition s'est poursuivie par une période d'échanges entre les initiateurs des pétitions, les experts invités et les membres de la Commission de la culture et de l'éducation. Des discussions, un consensus émerge sur le besoin et l'urgence d'agir en ce domaine. Les députés ont exprimé leur intérêt pour qu'un cours d'éducation à la sexualité soit offert aux enfants et aux jeunes dans les écoles, tout en misant sur la complémentarité essentielle entre le réseau de l'éducation et celui de la santé et des services sociaux. Dans ce contexte, les députés ont demandé aux pétitionnaires et aux experts s'il y avait, selon eux, des pistes d'amélioration des contenus déjà enseignés dans le cadre du curriculum d'études actuel. L'élaboration d'un programme d'éducation à la sexualité et la formation des personnes pour les donner sont apparus comme des voies incontournables à explorer pour les parlementaires.

Parmi les constats faits par les membres de la Commission, le leadership du secteur de l'éducation dans ce domaine est apparu central, puisque que les cours ou les apprentissages sont proposés dans le cadre du programme de l'école québécoise, sans oublier la nécessité d'offrir des formes d'apprentissage variées, diversifiées et adaptées aux besoins des enfants et des jeunes selon leurs différentes phases de développement, du préscolaire au secondaire.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

ATTENDU QUE :

- Deux pétitions ont été déposées le 21 octobre 2010 à l'Assemblée nationale du Québec afin que des cours d'éducation à la sexualité soient offerts dans le cadre du programme de l'école québécoise;
- Les membres de la Commission de la culture et de l'éducation sont particulièrement sensibles à l'intérêt que représentent ces cours pour les enfants et les jeunes élèves;

La Commission de la culture et de l'éducation recommande au gouvernement, par la voie du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, de concert avec le ministère de la Santé et des Services sociaux, qu'un programme obligatoire d'éducation à la sexualité soit élaboré et offert du préscolaire jusqu'à la fin du secondaire et qu'il s'inscrive dans le curriculum d'études actuel, notamment au secondaire, dans le cours de sciences et technologie, le cours d'éthique et de culture religieuse et le cours d'éducation physique et à la santé.

La Commission recommande aussi au gouvernement de s'assurer d'une formation obligatoire adéquate pour les personnes qui offriront les cours d'éducation à la sexualité et que cette formation s'insère dans la formation des maîtres.

SECRÉTARIAT DES COMMISSIONS

Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
3^e étage, bureau 3.15
Québec (Québec) G1A 1A3

Téléphone : 418 643-2722
Télécopieur : 418 643-0248
sec.commissions@assnat.qc.ca

